



Bulletin trimestriel des statistiques du commerce extérieur

QUATRIÈME TRIMESTRE 2021

AVERTISSEMENT



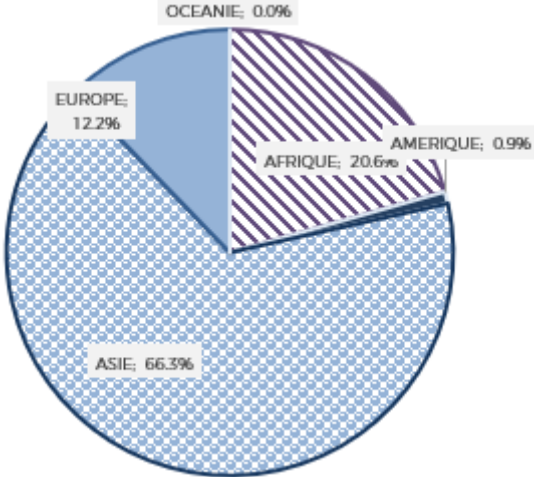
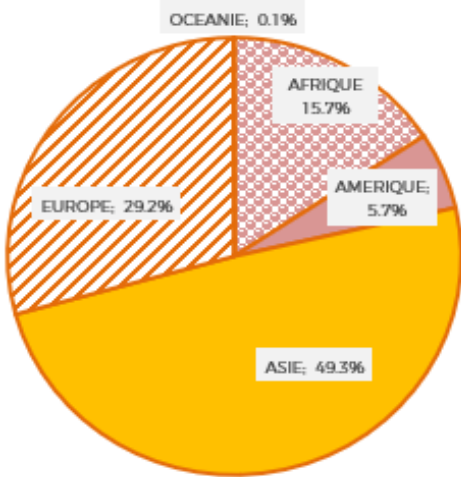
L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) a le plaisir de mettre à la disposition du public les statistiques trimestrielles sur les échanges extérieurs de marchandises du Bénin avec ses partenaires commerciaux. Les transactions de biens sont évaluées à partir des déclarations en douane.

Les exportations sont exprimées en valeur FAB (Franco A Bord) et les importations en valeur CAF (Coût Assurance Fret).

Les données de base traitées et présentées en tableaux sont extraites avec le logiciel EUROTRACE, suivant la quatrième révision de la Classification Type pour le Commerce International (CTCI4). Ces informations proviennent du système informatisé des services douaniers hors énergie électrique.

Dans la présente édition du bulletin, les statistiques publiées portent sur vingt-une (21) unités douanières sur trente (30) informatisées à l'instar du trimestre passé, soit un taux de couverture de 70,0%.

Les statistiques publiées sont sujettes à des révisions périodiques.

Ventes à l'extérieur 		Achats à l'extérieur 	
(Millions FCFA)		(Millions FCFA)	
Valeur totale	118 977,9	Valeur totale	412 973,7
Coton non cardé ni peigné	63 094,3	Riz semi-blanchi	69 501,8
Graines et fruits oléagineux, n.d.a	5 419,4	Huiles de pétrole	23 414,5
Huiles de pétrole	4 405,8	Huile de palme et ses fractions	18 004,9
			

1. EVOLUTION GLOBALE DES ECHANGES

Evaluées à 119,0 milliards de FCFA, contre 145,9 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, les exportations de marchandises du Bénin ont connu un repli de 18,5% au cours du quatrième trimestre 2021.

Au quatrième trimestre 2021, les principaux produits vendus à l'extérieur origine de la baisse des exportations sont : le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (-23,2 points de pourcentage), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (-1,2 point de pourcentage) et les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » (-1,1 point de pourcentage).

Comparativement au quatrième trimestre 2020, on note une hausse de 23,7% de la valeur totale des exportations. Les ventes de biens locaux à l'extérieur s'élevaient, en effet, à 96,2 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2020. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (6,8 points de pourcentage), les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** » (5,5 points de pourcentage), l' « **or, a usage non monétaire (a l'exclusion des minerais et concentrés d'or)** » (3,4 points de pourcentage), les « **graines de coton** » (2,6 points de pourcentage) et le « **fil machine en fer ou en acier** » (2,6 points de pourcentage) sont les principaux produits vendus à l'extérieur ayant contribué à la hausse des exportations.

Les importations de marchandises sont en baisse par rapport au trimestre précédent. En effet, au quatrième trimestre 2021, elles sont évaluées à 413,0 milliards de FCFA, contre 457,9 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, soit un repli de 9,8%.

Les principaux biens acquis à l'extérieur ayant contribué à la baisse des importations du trimestre sous revue sont : le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » (-6,7 points de pourcentage), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (-3,5 points de pourcentage), les « **ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés** » (-1,3 point de pourcentage) et les « **autres tubes et tuyaux (soudés ou rivés, par exemple), de sections intérieure et extérieure circulaires, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier** » (-1,1 point de pourcentage).

En glissement annuel, les acquisitions de biens ont connu une légère augmentation de 0,9%. La valeur des achats à l'extérieur était, en effet, de 409,1 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2020. Cette hausse est expliquée par un accroissement des importations de l' « **huile de palme et ses fractions** » (+2,4 points de pourcentage), les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques** » (+1,4 point de pourcentage), les « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars** » (+1,3 point de pourcentage) et les « **bateaux-phares, bateaux-pompes,**

bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux... » (+1,1 point de pourcentage).

Principaux produits échangés

La valeur totale des dix (10) principaux produits exportés au cours du quatrième trimestre 2021 s'élève à 95,0 milliards de FCFA, soit 79,9% de la valeur des exportations.

Le « coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné » est largement en tête des ventes à l'extérieur du trimestre, affichant une valeur de 63,1 milliards de FCFA (60 877,6 tonnes). Il est suivi des « graines et fruits oléagineux, n.d.a » cédés à 5,4 milliards de FCFA (25 313,0 tonnes), viennent ensuite les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base » vendues pour 4,4 milliards de FCFA (13 884,3 tonnes), les « graines de coton » pour une valeur de 4,2 milliards de FCFA (47 363,7 tonnes) et enfin l' « or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or) vendues pour un montant total de 4,0 milliards de FCFA (4,3 tonnes).

Top 10 des produits exportés

Rang	Code CTCI	Produits	Valeur (millions FCFA)	Poids net (tonnes)	Part (%)
1	2631	Coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné	63 094,3	60 877,6	53,0
2	2237	Graines et fruits oléagineux, n.d.a.	5 419,4	25 313,0	4,6
3	3346	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base	4 405,8	13 884,3	3,7
4	2223	Graines de coton	4 175,1	47 363,7	3,5
5	9710	Or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)	4 042,8	4,3	3,4
6	6762	Barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud; y compris celles ayant subi une torsion après laminage	3 316,4	7 141,3	2,8
7	6761	Fil machine en fer ou en acier	3 255,6	7 660,7	2,7
8	0813	Tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales	2 772,4	66 257,9	2,3
9	4229	Autres graisses végétales fixes, brutes, raffinées ou fractionnées, autres que douces	2 485,8	3 898,1	2,1
10	2482	Bois de conifères, sciés ou désossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par jointure digitale, d'une épaisseur excédant 6 mm	2 073,6	10 240,4	1,7
Total			95 041,2	242 641,3	79,9

Source : INStAD, février 2022

Quant à la valeur des dix (10) principaux produits à l'achat pour ce même trimestre, elle s'établit à 233,8 milliards de FCFA, soit 54,6 % de la valeur totale des importations.

Sur la base des dix (10) principaux produits acquis à l'extérieur au quatrième trimestre 2021, on retrouve à la première place le « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures) » pour une valeur de 69,5 milliards de FCFA (256 282,7 tonnes). Ensuite, les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base » acquises pour un montant de 23,4 milliards de FCFA (107 195,7 tonnes) se positionnent au deuxième rang et enfin, viennent en troisième position les « huiles de palme et ses fractions », pour une valeur de 18,0 milliards de FCFA (33 572,5 tonnes).

Top 10 des produits importés

Rang	Code CTCI	Produits	Valeur (millions de FCFA)	Poids (tonnes)	Parts (%)
1	0423	Riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)	69 501,8	256 282,7	16,8
2	3346	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base	23 414,5	107 195,7	5,7
3	4222	Huile de palme et ses fractions	18 004,9	33 572,5	4,4
4	7851	Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side cars ; side-cars	14 420,6	9 891,2	3,5
5	0342	Poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)	13 969,0	24 128,7	3,4
6	0123	Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4	13 690,2	26 604,5	3,3
7	5429	Médicaments, n.d.a.	12 210,0	1 454,8	3,0
8	7812	Véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.	11 171,1	7 895,4	2,7
9	3354	Bitume de pétrole, coke de pétrole et mélanges bitumineux, n.d.a.	8 139,7	41 669,7	2,0
10	6761	Fil machine en fer ou en acier	8 120,9	18 477,0	2,0
		Total	192 642,7	527 172,3	46,6

Source : INStAD, février 2022

2. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'EXPORTATION

Le Bangladesh confirme sa place de leader dans le rang des pays clients du Bénin, avec 37,4% de la valeur globale des ventes à l'étranger.

Les principaux produits exportés vers ce pays sont : le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » pour une valeur totale de 43,8 milliards de FCFA (correspondant à un volume de 42 925,5 tonnes) et les « **fils de fer ou d'aciers non alliés** » pour un montant de 0,5 milliard de FCFA (831,2 tonnes).

Classée deuxième comme au trimestre précédent, la **Chine** englobe 10,2% de la valeur globale des produits vendus à l'étranger au titre du quatrième trimestre 2021. Les principaux produits exportés vers ce partenaire sont : le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » pour une valeur de 7,8 milliards de FCFA (7 476,3 tonnes), et les « **autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à gords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier** » pour une valeur de 0,6 milliard (1 188,0 tonnes).

L'**Inde** occupe la troisième position comme au trimestre précédent avec 6,4% de la valeur des ventes du trimestre. Le « **bois de conifères, sciés ou désossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par jointure digitale, d'une épaisseur excédant 6 mm**», (10 201,2 tonnes), les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales**» (31 374,1 tonnes) et les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base**» (5 889,7 tonnes), sont les principaux biens expédiés vers ce pays au titre de ce trimestre, pour des valeurs respectives de 2,1 milliards de FCFA, 1,2 milliard de FCFA et 1,1 milliard de FCFA.

Classé quatrième au trimestre sous revue, le **Tchad** gagne deux places par rapport au trimestre précédent avec une part de 5,8% de la valeur totale des exportations de biens. Les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud; y compris celles ayant subi une torsion après laminage**» pour une valeur de 3,0 milliards de FCFA (6 338,0 tonnes) et le « **fil machine en fer ou en acier** » d'une valeur de 2,9 milliards de FCFA (6 775,0 tonnes) représentent les principaux biens exportés vers ce pays.

Le **Danemark** gagne trois places et se positionne cinquième au quatrième trimestre 2021. Ce partenaire commercial totalise 4,3% de l'ensemble des exportations de biens. Les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** » d'une valeur de 5,1 milliards de FCFA (23 500 tonnes) sont le seul produit expédié vers ce partenaire commercial.

La **Turquie** fait son entrée dans le top 10 des partenaires à l'exportation au quatrième trimestre 2021 en occupant le sixième rang. Le montant des ventes de marchandises à ce pays s'élève à 4,1 milliards de FCFA, représentant 3,4% de la valeur totale des exportations. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** », constitue le principal produit expédié vers ce pays (3,2 milliards de FCFA correspondant à 2 950,0 tonnes).

L'**Ukraine** fait également son entrée parmi les dix principaux clients du Bénin au dernier trimestre 2021 et se positionne à la septième place avec 3,4% de la valeur totale des exportations de biens. L' « **or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)** » est le seul produit vendu pour un montant de 4,0 milliards de FCFA (4,3 tonnes).

Clasée septième au troisième trimestre 2021, l'**Egypte** perd une place et se positionne au huitième rang un trimestre plus tard avec 3,1% de la valeur des expéditions de marchandises. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » d'une valeur de 3,7 milliards de FCFA (3 364,6 tonnes) est le principal bien exporté vers ce pays.

Le **Vietnam** perd cinq places et occupe le neuvième rang au dernier trimestre 2021. Ce pays totalise 2,8% des exportations de biens. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » et les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » sont les principaux produits expédiés, pour des valeurs respectives de 2,6 milliards de FCFA et 0,7 milliard de FCFA.

Egalement absents du top 10 des partenaires commerciaux à l'exportation au titre du troisième trimestre 2021, les **Emirats Arabes Unis** occupent la dixième place au titre de ce trimestre. Ce partenaire totalise 2,5% des exportations de biens. Les « **groupes électrogènes** » et les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base** » sont les principaux biens vendus en termes de réexportations, pour des valeurs respectives de 0,9 milliard de FCFA et 0,5 milliard de FCFA.

Principaux partenaires à l'exportation dans l'espace CEDEAO

Les exportations du Bénin vers ses pays clients de la CEDEAO ont enregistré une hausse de 15,7%, s'établissant à 13,4 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2021, contre 11,6 milliards de FCFA un trimestre plus tôt. Les cinq principaux clients sont respectivement le Togo, le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali.

Le Togo se positionne en tête du peloton au quatrième trimestre de l'année 2021, totalisant 22,2% de la valeur des ventes des produits béninois dans l'espace CEDEAO.

Les « **graines de coton** » constituent le principal bien exporté vers le Togo. Leur vente s'élève à 1,3 milliard de FCFA (14 951,7 tonnes) pour le compte du trimestre.

Le **Niger** perd une place et occupe la deuxième position au quatrième trimestre 2021, avec une part de 21,6% de la valeur des ventes des produits béninois dans l'espace CEDEAO. Les principaux biens exportés vers ce pays sont : les « **ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés** », d'un montant de 0,9 milliard de FCFA (20 395,0 tonnes) et les « **autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à gords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier** » (0,5 milliard de FCFA).

Le **Burkina Faso** occupe la troisième place au trimestre sous revue, enregistrant 17,6% de la valeur des ventes des produits béninois dans la région CEDEAO. Les expéditions de biens vers ce pays sont dominées par les « **graines de coton** », pour un montant de 1,6 milliard de FCFA (18 215,1 tonnes) et les « **médicaments, n.d.a.**», pour une valeur de 0,2 milliard de FCFA (13,7 tonnes).

La **Côte d'Ivoire** se maintient au quatrième rang au trimestre sous revue, totalisant 10,9% de la valeur des ventes des produits béninois. Les « **tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille)** », les « **machines et appareils utilisés pour la construction et l'industrie minière, n.d.a.** » et les « **préparations alimentaires, n.d.a.** » sont les principaux biens exportés vers ce pays respectivement pour 0,8 milliard de FCFA (277,7 tonnes), 0,2 milliard de FCFA (26,3 tonnes) et 0,2 milliard de FCFA (286,0 tonnes).

Classé cinquième comme au trimestre précédent, le **Mali** englobe 10,5% de la valeur des ventes des produits béninois au sein de la CEDEAO. Les « **graines de coton** », pour une valeur de 0,8 milliard de FCFA (8 940,5 tonnes) et les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base** », pour un montant de 0,4 milliard de FCFA (924,2 tonnes), constituent les principaux produits vendus à ce partenaire commercial.

3. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'IMPORTATION

Au quatrième trimestre de l'année 2021, la Chine gagne une place et prend la première position dans le top 10 des principaux fournisseurs du Bénin.

Au quatrième trimestre 2021, la **Chine** totalise 14,8% de la valeur des marchandises achetées par notre pays. Les biens provenant de ce partenaire commercial pour le compte du trimestre sous revue s'élevaient à 61,3 milliards de FCFA, contre 57,4 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, soit une augmentation de 6,8%. Les « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars** » pour 10,8 milliards de FCFA (7 449,0 tonnes), les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques** » pour 6,3 milliards de FCFA (11 622,2 tonnes), les « **appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil (y compris les appareils de télécommunication par courant porteur)** » d'une valeur de 3,7 milliards de FCFA, les « **fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, même avec moteur ou autre mécanisme de propulsion; parties et pièces détachées des articles du groupe 785** » pour un montant de 2,9 milliards de FCFA (2 522,9 tonnes), les « **autres tissus, contenant au moins 85 p. 100 en poids de coton, blanchis, teints, imprimés ou autrement traités, d'un poids n'excédant pas 200 g/m²** » pour 2,4 milliards (3 014,0 tonnes), le « **fil machine en fer ou en acier** » d'une valeur de 2,2 milliards de FCFA (6 388,1 tonnes) et les « **préparations ou conserves de légumes, n.d.a.** » pour 1,8 milliard de FCFA (7 524,7 tonnes) constituent les principaux biens importés de ce pays.

L'**Inde** perd une place et devient le deuxième pays fournisseur du Bénin. Elle totalise 10,4% de la valeur des biens acquis à l'extérieur et les achats de biens en provenance de ce pays s'établissent à 42,8 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2021, contre 91,8 milliards de FCFA au trimestre précédent, soit une baisse de 53,4%. Les biens acquis en provenance de ce pays sont : le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » pour un montant de 29,4 milliards de FCFA (110 169,5 tonnes), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base** » pour 5,1 milliards de FCFA (29 008,6 tonnes), les « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars** » pour un montant de 1,0 milliard de FCFA et les « **médicaments, n.d.a.** » pour 0,9 milliard de FCFA (353,0 tonnes).

La **France**, troisième au trimestre passé, garde sa place au cours de ce trimestre. Les biens achetés dans ce pays au trimestre sous revue s'élève à 41,1 milliards de FCFA, contre 42,5 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, soit un repli de 3,1%. Les « **médicaments, n.d.a.** » pour 9,6 milliards (661,0 tonnes) de FCFA, le « **contenant des**

antibiotiques ou leurs dérivés» d'une valeur de 4,2 milliards de FCFA (240,9 tonnes), les « viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001,4,» d'un montant de 2,0 milliards de FCFA (3 917,9 tonnes), les « véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.» pour 1,8 milliard de FCFA et les « véhicules automobiles pour le transport de marchandises » pour 1,0 milliard de F CFA sont les principaux biens achetés dans ce pays.

La **Thaïlande**, cinquième au trimestre passé, gagne une place au trimestre en cours pour un montant de 23,6 milliards contre 19,9 milliards un trimestre plus tôt, soit une hausse de 18,5%. Ce pays concentre 5,7% de la valeur totale des importations du Bénin pour le compte du trimestre sous revue. Le principal produit acheté dans ce pays au titre de ce trimestre est le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » pour une valeur de 23,4 milliards de FCFA (84 579,5 tonnes).

La **Belgique**, occupe la cinquième place au quatrième trimestre 2021, perdant ainsi une position, pour un montant de 22,6 milliards de FCFA contre 34,9 milliards un trimestre plus tôt, soit une baisse de 35,2%. Ce pays englobe 5,5% de la valeur totale des importations du Bénin pour le compte du trimestre. Les principaux produits achetés dans ce pays au titre de ce trimestre sont : les « **véhicules blindés de combat et armes de guerre**» pour un montant de 2,4 milliards de FCFA, les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, non plaqués ni revêtus, simplement laminés à froid** » pour une valeur de 2,2 milliards de FCFA (3 642,4 tonnes), les « **appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil (y compris les appareils de télécommunication par courant porteur)** » pour une valeur de 2,1 milliards de FCFA (140,0 tonnes) et les « **véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.**» pour un montant de 1,7 milliard de FCFA.

Principaux partenaires à l'importation dans l'espace CEDEAO

Les importations du Bénin en provenance des pays de la CEDEAO ont acru de 14,5% par rapport au troisième trimestre 2021. Les quatre principaux pays fournisseurs du Bénin avec chacun au moins 10% de la part des achats dans l'espace économique ainsi que les principaux produits ayant fait l'objet des transactions, au cours de ce trimestre, sont présentés dans les paragraphes ci-dessous.

Le Togo maintient la première place au quatrième trimestre 2021, parmi les fournisseurs du Bénin dans l'espace CEDEAO.

Ce pays regroupe 32,2% de la valeur totale des acquisitions de biens en provenance de la zone économique. Les principaux produits achetés au Togo sont : le « **bitume de pétrole, coke de pétrole et mélanges bitumineux, n.d.a.**» d'une valeur de 1,9 milliard de FCFA (5 061,6 tonnes), les « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars**» d'un montant de 1,5

milliard de FCFA, les «**fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, même avec moteur ou autre mécanisme de propulsion; parties et pièces détachées des articles du groupe 785**» pour 1,0 milliard de FCFA (719,8 tonnes), les «**monoalcools acycliques** » d'une valeur de 0,8 milliard de FCFA (3 292,7 tonnes) et les «**bières de malt (y compris l'ale, le stout et le porter)** » pour 0,6 milliard de FCFA.

Le **Nigéria** garde aussi la deuxième place comme au trimestre passé dans le rang des pays fournisseurs du Bénin de la zone CEDEAO. Ce partenaire commercial a fourni au Bénin 30,9% de la valeur des achats de biens en provenance de l'espace communautaire. Les principaux biens acquis de ce pays sont : les «**huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base**» d'une valeur de 6,9 milliards de FCFA (18 802,2 tonnes) et le «**fil machine en fer ou en acier** » d'un montant de 1,0 milliard de FCFA (1 896,2 tonnes).

Le **Ghana** améliore d'un rang sa position du troisième trimestre 2021 et devient troisième au cours du trimestre sous revue. La valeur des achats de biens en provenance de ce pays s'élève à 7,8 milliards de FCFA, représentant 18,0% de la valeur des importations au sein de la communauté. Les principaux produits importés de ce pays sont : les «**bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale ; docks flottants ; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles** » pour 1,7 milliard de FCFA (952,2 tonnes), les «**tubes et tuyaux rigides** » d'une valeur de 0,7 milliard de FCFA (296,5 tonnes) et les «**bigues; grues et blondins; ponts roulants, portiques de déchargement ou de manutention, ponts-grues, chariots-cavaliers et chariots-grues** » pour 0,6 milliard (357,0 tonnes).

La **Côte d'Ivoire** ayant occupé la troisième place au trimestre précédent, perd une place et devient quatrième au cours du trimestre sous revue. La valeur des achats de biens en provenance de ce pays s'élève à 5,1 milliards de FCFA, représentant 11,2% de la valeur des importations au sein de la communauté. Les principaux produits importés de ce pays sont : les «**insecticides conditionnés pour la vente au détail, à l'état de préparations ou sous forme d'articles**» pour 1,0 milliard de FCFA, les «**boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose; cartonnages de bureau, de magasin ou similaires** » d'une valeur de 0,9 milliard (869,3 tonnes), les «**articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques** » d'une valeur de 0,4 milliard (253,1 tonnes) et les «**sacs et sachets d'emballage en matières textiles** » d'une valeur de 0,4 milliard (253,2 tonnes).

Top 10 des partenaires à l'exportation et à l'importation

Rang	Top 10 des partenaires à l'exportation				Rang	Top 10 des partenaires à l'importation			
	Partenaires	Valeur (millions)	Poids (tonnes)	Part (%)		Partenaires	Valeur (millions)	Poids (tonnes)	Part (%)
1	Bangladesh	44 489,3	44 240,6	37,4	1	Chine	61 294,0	82 333,6	14,8
2	Chine	12 123,3	40 010,9	10,2	2	Inde	42 771,5	144 920,0	10,4
3	Inde	7 589,2	60 117,0	6,4	3	France	41 134,2	25 533,0	10,0
4	Tchad	6 901,9	14 923,4	5,8	4	Thaïlande	23 619,2	85 025,8	5,7
5	Danemark	5 143,5	23 500,0	4,3	5	Belgique	22 608,2	20 855,8	5,5
6	Turquie	4 054,0	11 989,3	3,4	6	Turquie	15 737,0	83 283,6	3,8
7	Ukraine	4 042,8	4,3	3,4	7	Etats-Unis	15 131,8	45 832,1	3,7
8	Egypte	3 683,2	3 368,9	3,1	8	Togo	13 916,0	56 957,9	3,4
9	Vietnam	3 347,5	2 705,4	2,8	9	Nigéria	13 360,7	37 410,8	3,2
10	Emirats Arabes Unis	2 997,2	3 159,0	2,5	10	Malaisie	11 476,7	29 224,5	2,8
	Total	94 372,0	204 018,8	79,3		Total	261 049,3	611 377,1	63,2

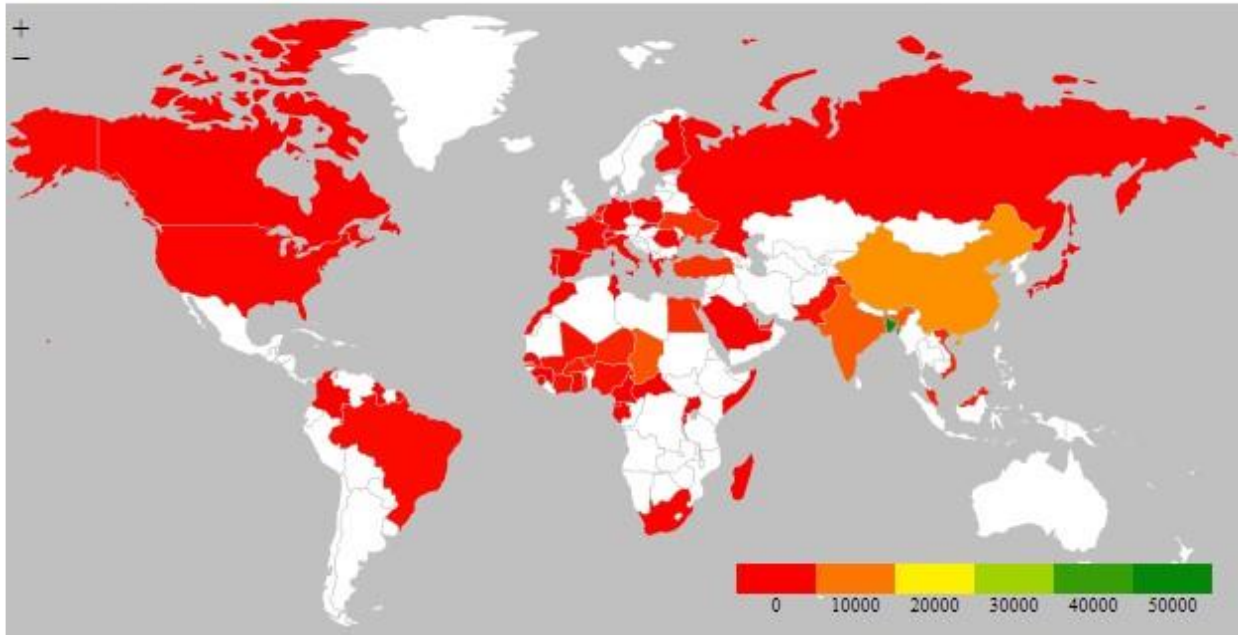
Source : INStAD, février 2022

Les partenaires à l'exportation et à l'importation de la CEDEAO

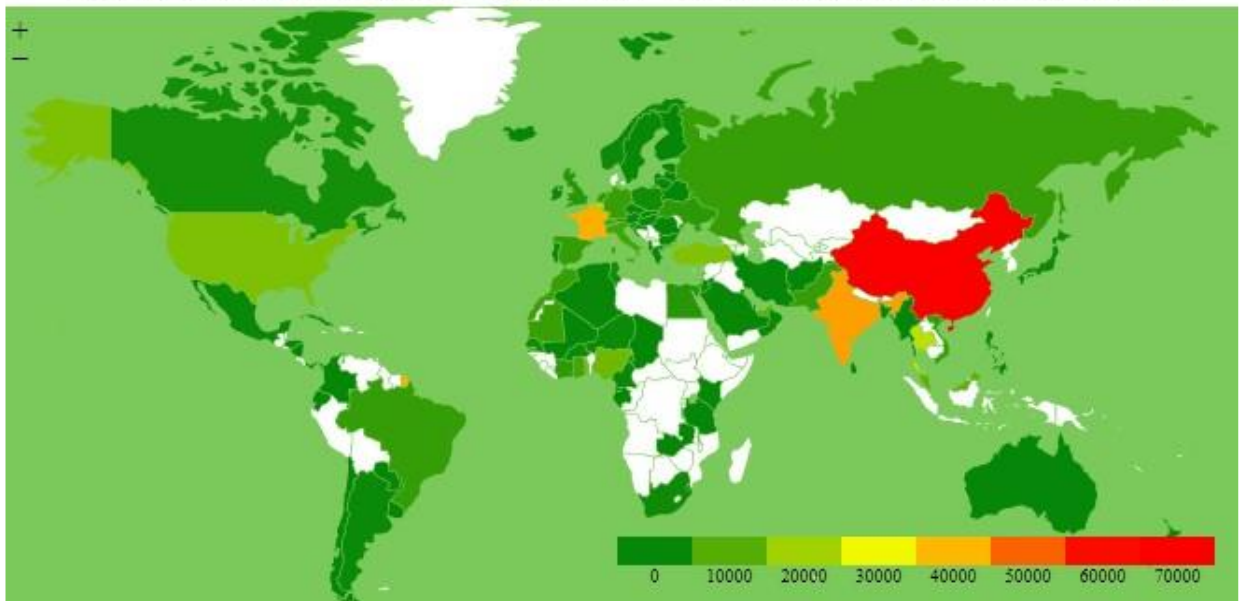
Rang	Partenaires à l'exportation			Rang	Partenaires à l'importation		
	Partenaires	Valeur (millions)	Part (%)		Partenaires	Valeur (millions)	Part (%)
1	Togo	2 985,0	22,2	1	Togo	13 916,0	32,2
2	Niger	2 902,2	21,6	2	Nigéria	13 360,7	30,9
3	Burkina Faso	2 370,0	17,6	3	Ghana	7 752,6	18,0
4	Côte d'Ivoire	1 466,8	10,9	4	Côte d'Ivoire	5 098,4	11,8
5	Mali	1 410,7	10,5	5	Sénégal	1 245,8	2,9
6	Nigéria	1 154,7	8,6	6	Burkina Faso	1 011,9	2,3
7	Ghana	564,8	4,2	7	Niger	777,4	1,8
8	Sénégal	400,8	3,0	8	Mali	7,6	0,0
9	Sierra Leone	171,0	1,3	9	Guinée	0,0	0,0
10	Guinée	10,7	0,1	10	Cap-Vert	0,0	0,0
11	Cap-Vert	0,2	0,0	11	Libéria	0,0	0,0
12	Libéria	0,0	0,0	12	Sierra Leone	0,0	0,0
13	Guinée-Bissau	0,0	0,0	13	Guinée-Bissau	0,0	0,0
14	Gambie	0,0	0,0	14	Gambie	0,0	0,0
	Total	13 437,0	100,0		Total	43 170,5	100,0

Source : INStAD, février 2022

⚙️ REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS CLIENTS DU BENIN



⚙️ REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS FOURNISSEURS DU BENIN

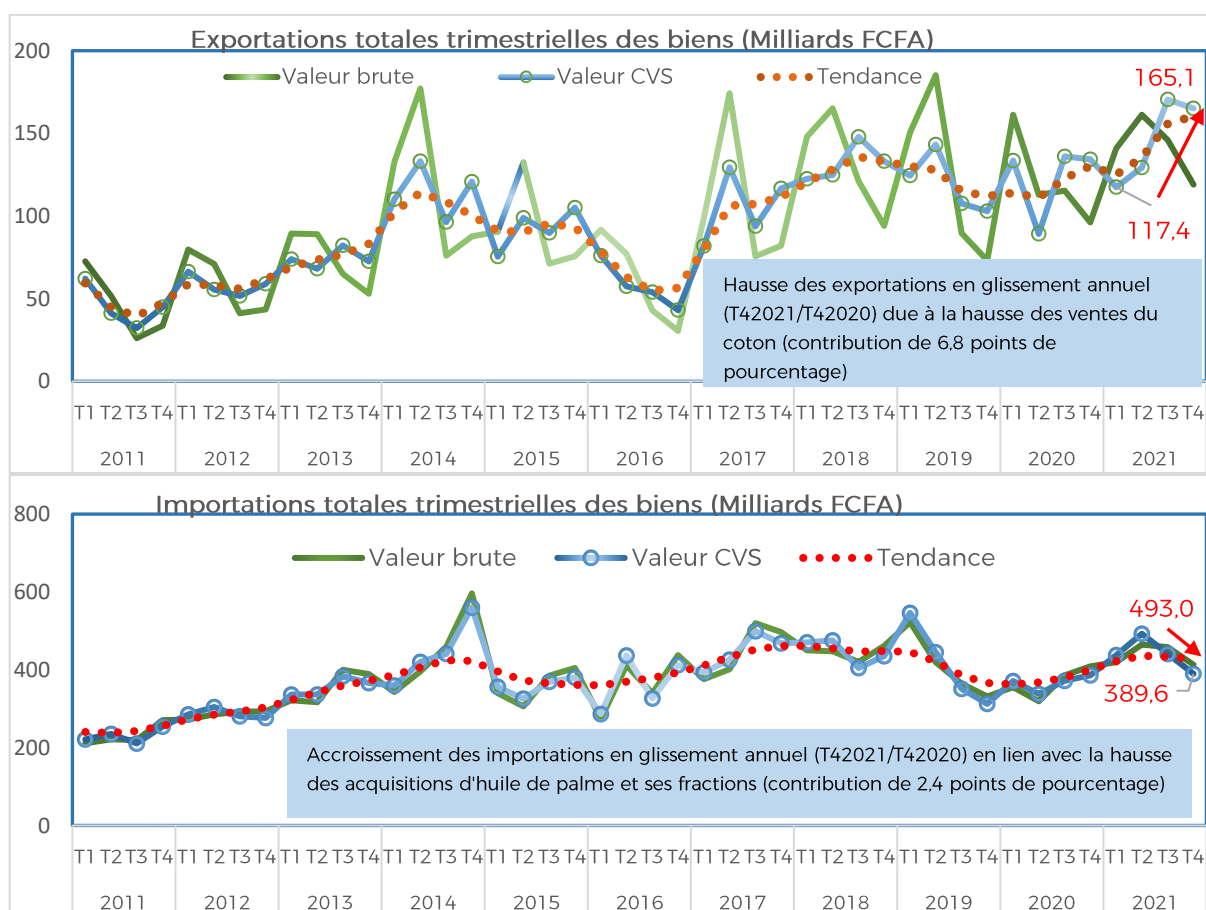


4, SERIES DES FLUX CORRIGES DES VARIATIONS SAISONNIERES

La dynamique des échanges extérieurs du Bénin est marquée par de fortes variations saisonnières.

L'évolution des différentes séries sur les échanges extérieurs est caractérisée par la présence de phénomènes saisonniers. Les variations saisonnières ne sont significatives que sur quatre (04) périodes (trimestres) aussi bien pour les exportations que pour les importations.

Au cours des quatre derniers trimestres, les exportations du Bénin ont connu une évolution très irrégulière, Les ventes à l'étranger, corrigées des variations saisonnières, se sont établies à 165,1 milliards FCFA au quatrième trimestre 2021, contre 134,3 milliards FCFA à la même période en 2020, soit une hausse de 22,9%. Quant aux achats à l'étranger, corrigés des variations saisonnières, ils ont enregistré une légère hausse de 1,0% entre 2020T4 et 2021T4.



Coefficients saisonniers des séries (modèle multiplicatif)

Flux	T1	T2	T3	T4
Exportations	1,1	1,3	0,9	0,8
Importations	0,96	0,94	1,04	1,06

Encadré : Méthodologie de calcul du coefficient saisonnier des séries trimestrielles

Le **coefficient saisonnier** est un **coefficient** affecté à une période infra-annuelle (semestre, trimestre ou mois) et qui permet d'illustrer le caractère propice ou non de cette période pour la vente d'un produit ou service **saisonnier**. Il est utilisé pour analyser les périodes de l'année (semestre, trimestre ou mois) où les importations/exportations des biens sont plus hautes ou basses que le reste de l'année.

Ces coefficients sont obtenus après décomposition des séries trimestrielles de 1999 T1 à 2021 T2 des différents flux (importations ou exportations) des échanges commerciaux des biens du Bénin avec ses différents partenaires. Cette décomposition est faite avec le logiciel Jdemetra version 2.2.2 ou tout autre logiciel adapté pour l'analyse des séries chronologiques.

Ainsi, la série initiale du flux considéré (X_F) est décomposée en cinq autres séries sous la forme additive ci-après (tout modèle multiplicatif de composition de la série peut être mis sous forme additive par transformation logarithmique) :

$$X_F = Y_F + T_F + C_F + S_F + I_F$$

Où :

Y_F : Série corrigée des variations saisonnières

T_F : Tendence

C_F : Composante cyclique

S_F : Composante saisonnière

I_F : Composante irrégulière

Le coefficient saisonnier (CS) d'une période est obtenu par la moyenne arithmétique des composantes saisonnières relatives à cette période sur toute la longueur de la série brute selon la formule ci-après :

$$CS_{Fi} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n S_{Fi}$$

Avec :

n : Nombre total de périodes (semestre, trimestre, mois) ;

F : Flux commercial (exportation ou importation).

Pour plus de détails, veuillez consulter les documents ci-après :

- Charpentier A., Cours de séries temporelles, théorie et applications, ENSAE, Paris, 178 pages.
- Bry X., Analyse et prévision élémentaires des séries temporelles, probabilités et statistiques, Les cahiers de la Statistique et de l'Economie Appliquée, ENEA/STADE, 1998, 58 pages.

Annexe 1 : Composition des régions géographiques

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Afrique	Afrique australe	5	Afrique du Sud ; Botswana ; Lesotho ; Namibie ; Swatini
	Afrique centrale	9	Angola ; Cameroun ; Congo ; Gabon ; Guinée équatoriale ; République Centrafricaine, République démocratique du Congo ; Sao Tomé-et-Principe ; Tchad
	Afrique occidentale	17	Bénin ; Burkina Faso ; Cap-Vert ; Côte d'Ivoire ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Libéria ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Nigéria ; Sainte-Hélène ; Sénégal ; Sierra Leone ; Togo
	Afrique orientale	20	Burundi ; Comores ; Djibouti ; Érythrée ; Éthiopie ; Kenya ; Madagascar ; Malawi ; Île Maurice ; Mayotte ; Mozambique; Océan indien, Territoire Britannique ; Ouganda,; Tanzanie; Réunion; Rwanda,; Seychelles; Somalie; Zambie; Zimbabwe
	Afrique septentrionale	7	Algérie ; Égypte ; Jamahiriya arabe libyenne ; Maroc ; Sahara occidental ; Soudan ; Tunisie
Amériques	Amérique centrale	8	Belize ; Costa Rica ; El Salvador ; Guatemala ; Honduras ; Mexique ; Nicaragua ; Panama
	Amérique du Nord	5	Bermudes ; Canada ; États-Unis ; Groenland ; Saint-Pierre-et-Miquelon
	Amérique du Sud	15	Argentine ; Bolivie ; Brésil ; Chili ; Colombie ; Équateur ; Géorgie du Sud et îles sandwic ; Guyana ; Guyane française ; Îles Falkland (Malvinas) ; Paraguay ; Pérou ; Suriname ; Uruguay ; Venezuela (République bolivarienne du Venezuela)
	Caraïbes	24	Anguilla ; Antigua-et-Barbuda ; Antilles néerlandaises ; Aruba ; Bahamas ; Barbade ; Cuba ; Dominique ; Grenada ; Guadeloupe ; Haïti ; Caïmans, Îles ; Îles Turques et Caïques ; Îles Vierges américaines ; Îles Vierges britanniques ; Jamaïque ; Martinique ; Montserrat ; Porto Rico ; République dominicaine ; Sainte-Lucie ; Saint-Kitts-et-Nevis ; Saint-Vincent-et-les Grenadines ; Trinité-et-Tobago
Asie	Asie centrale	5	Kazakhstan ; Kirghizistan ; Ouzbékistan ; Tadjikistan ; Turkménistan
	Asie du Sud-Est	12	Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Indonésie ; Malaisie ; Myanmar ; Philippines ; République démocratique populaire Laos ; Singapour ; Taiwan, Province de Chine ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Viet Nam
	Asie méridionale	9	Afghanistan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Inde ; Iran, République islamique d'Iran ; Maldives ; Népal ; Pakistan ; Sri Lanka
	Asie occidentale	18	Arabie saoudite ; Arménie ; Azerbaïdjan ; Bahreïn ; Chypre ; Émirats arabes unis ; Géorgie ; Irak ; Israël ; Jordanie ; Koweït ; Liban ; Oman ; Qatar ; République arabe syrienne ; Territoire palestinien occupé ; Turquie ; Yémen
	Asie orientale	8	Chine ; Hong- Kong ; Japon ; Macao ; Mongolie ; Corée, République de Corée ; Corée, Rép. Populaire Démocratique

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Europe	Europe méridionale	15	Albanie; Andorre; Bosnie-Herzégovine; Croatie; Espagne; Macédoine, Ex-République yougoslave de Macédoine; Gibraltar; Grèce; Italie; Malte; Portugal; Saint-Marin; Vatican (Saint-Siège); Slovénie; Yougoslavie, Montenegro
	Europe occidentale	9	Allemagne; Autriche; Belgique; France; Liechtenstein; Luxembourg; Monaco; Pays-Bas; Suisse, Bonaire
	Europe orientale	10	Bélarus; Bulgarie; Fédération de Russie; Hongrie; Moldova; Pologne; République tchèque; Roumanie; Slovaquie; Ukraine
	Europe septentrionale	12	Danemark; Estonie; Finlande; Îles Féroé; Îles Svalbard et Jan Mayen; Irlande; Islande; Lettonie; Lituanie; Norvège; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; Suède
Océanie	Australie et Nouvelle-Zélande	6	Australie; Christmas, Îles (Australie); Cocos (Keeling), îles; Heard et McDonald, îles ; Îles Norfolk; Nouvelle-Zélande
	Mélanésie	5	Fidji; Îles Salomon; Nouvelle-Calédonie; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Vanuatu
	Micronésie	7	Guam; Îles Mariannes septentrionales; Îles Marshall; Kiribati; Micronésie, États fédérés de Micronésie; Nauru; Palaos
	Polynésie	12	Îles Cook; îles mineures éloignées (Etats-Unis); Îles Wallis-et-Futuna; Nioué; Pitcairn; Polynésie française; Samoa; Samoa américaines; Terres Australes Françaises; Tokélaou; Tonga; Tuvalu
Autres	Pays non défini		Air Afrique ; Pays non défini
	Pays non relié		Antarctique ; Bouvet, île

Source : CNUCED, février 2022

Annexe 2 : Composition des regroupements économiques régionaux (RER)

RER	Effectif	Pays composites
ALADI	12	Argentine; Colombie; Paraguay; Bolivie; Cuba; Pérou; Brésil; Equateur; Uruguay; Chili; Mexique; Venezuela
ALENA	3	Canada; Etats-Unis; Mexique
ANASE	10	Brunei Darussalam; Myanmar; Singapour; Cambodge; Philippines; Thaïlande; Indonésie; Lao, Rep, Démocratique Populaire; Vietnam; Malaisie
BANGKOK	6	Bangladesh; Corée, République de Corée; Laos, Rep, Démocratique Populaire ; Chine; Inde; Sri Lanka
CEDEAO	15	Bénin ; Niger; Ghana; Burkina Faso; Sénégal; Guinée; Cote d'Ivoire; Togo; Liberia; Mali; Cap-Vert; Sierra Leone; Guinée-Bissau; Gambie; Nigeria
CEEAC	11	Cameroun ; Centrafricaine, République ; Congo, République Démocratique; Congo(Brazzaville); Tchad; Rwanda; Gabon; Angola; Sao Tome-et-Principe; Guinée Equatoriale; Burundi
CEMAC	6	Cameroun ; Gabon ; Centrafricaine, République; Congo (Brazzaville); Guinée Equatoriale; Tchad
CEPGL	3	Burundi; Congo, République Démocratique; Rwanda,

RER	Effectif	Pays composites
COMESA	19	Burundi ; Kenya; Rwanda; Angola; Madagascar; Seychelles; Comores; Malawi; Soudan; Djibouti; Île Maurice; Swatini; Egypte; Ouganda. ; Zambie; Erythrée; Congo, République Démocratique; Zimbabwe; Ethiopie
EURO	12	Allemagne ; Finlande; Italie; Autriche; France; Luxembourg; Belgique; Grèce; Pays-Bas; Espagne; Irlande; Portugal
CDA	14	Afrique du Sud; Île Maurice; Seychelles; Angola; Mozambique; Swatini; Botswana; Namibie; Zambie; Lesotho; Congo, République Démocratique; Zimbabwe; Malawi; Tanzanie
UE	27	Allemagne ; Luxembourg; Lituanie; Autriche; Pays-Bas ; Malte; Belgique; Portugal; Pologne; Espagne; Chypre; Tchèque, République; Finlande; Danemark; France; Estonie; Slovaquie; Grèce; Hongrie; Slovénie; Irlande; Lettonie; Suède; Italie; Croatie, Roumanie, Bulgarie
UEMOA	8	Bénin; Burkina Faso ; Cote d'Ivoire ; Guinée-Bissau ; Mali ; Niger; Sénégal ;
UFM	3	Guinée ; Libéria; Sierra Leone
UMA	5	Algérie ; Maroc; Tunisie; Libyenne, Jamahiriya Arabe; Mauritanie

Source : CNUCED, février 2022

Institut National de la Statistique et de la Démographie

Equipe de supervision de ce numéro

Directeur Général	: HOUNSA Laurent Mahounou
Directeur Général Adjoint	: DAGA Jules
Contrôleur des Opérations Principal, par intérim	: BIAOU Abiona Abraham

Directeur de Publication

Directeur de la Comptabilité Nationale et des Statistiques Economiques, par intérim	: ESSESSINOU A. Raïmi
---	-----------------------

Equipe de rédaction de ce numéro

Service des Statistiques Conjoncturelles
Unité : Echanges Extérieurs

SOSSOU Clément
HLIHE Edouard
ADJOVI Claude

Pour tous renseignements concernant les échanges extérieurs du Bénin, contacter l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStad).

Adresse

01 BP 323, Cotonou, Bénin
Téléphone (+229) 21 30 82 44
Fax (229) 21 30 82 46
E-mail : instad@instad.bj
Site internet : www.instad.bj

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStad -Bénin),
Bulletin trimestriel du commerce extérieur du Benin : Note de publication,
Cotonou, février 2022.